

Première publication

1.

*Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **SI Asters 7 en liquidation, Genève***
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 02.12.2002
4.

Echéance de préavis des créances: **13.01.2003**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: SI Asters 7 en liquidation, c/Gérald Rosset successeur de Francis Bostico et Gérald Rosset, rue des Charmilles 28, 1203 Genève
6.

Indication: *Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7.

Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée, selon l'art. 745 al. 3 CO.
- Etude de Mes Bernasconi & Terrier, notaires

1205 Genève

(00763752)